

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°24/2021 du 14/06/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – La hausse du nombre de cas se poursuit.** La hausse du nombre de nouveaux cas hebdomadaires se poursuit en AEOI (+ 15 460 contre + 11 894 la semaine passée). Le nombre de nouveaux cas augmente notamment fortement en Ouganda (+ 8 574 contre + 5 745 la semaine passée) ainsi qu'au Rwanda (+498 contre +382) et au Kenya (+ 2 851 contre + 1 840). Au Kenya, la zone située autour du Lac Vitoria est particulièrement touchée par cette recrudescence. La baisse du nombre de nouveaux cas se poursuit néanmoins en Ethiopie (+ 1 223 contre + 1 605 la semaine passée).
- **Maurice – Réouverture des frontières au 15 juillet.** La République de Maurice devrait rouvrir ses frontières le 15 juillet pour l'accueil des touristes étrangers vaccinés. Ces derniers pourront séjourner pendant 14 jours au sein de leur hôtel tout en pouvant profiter des infrastructures. S'ils présentent un test PCR négatif à l'issue des 14 jours, ils pourront se rendre sur le reste de l'île ; si leur séjour dure moins longtemps, ils pourront repartir directement. Maurice compte ainsi attirer 650 000 touristes sur les deux prochains mois. A compter du 1<sup>er</sup> octobre, aucune restriction ne devrait plus être appliquée pour les voyageurs vaccinés sur présentation d'un test PCR négatif de moins de 72h. Pour tous les autres voyageurs, une quarantaine de 14 jours est toujours appliquée.

## Points notables d'actualité générale

- **Afrique – Lancement du plus grand marché d'électricité en Afrique.** Le 3 juin 2021, l'Union Africaine (UA) a inauguré le marché unique africain de l'électricité (AfSEM). En projet depuis 2015, l'initiative a bénéficié du soutien technique de l'Union Européenne (le marché africain étant conçu sur le modèle du marché de l'électricité européen, créé en 1996). L'AfSEM devrait permettre aux 55 États membres de l'UA d'acheter et de vendre de l'électricité aux autres membres, d'harmoniser les cadres juridiques et d'étendre les réseaux de distribution. L'objectif est de permettre à l'ensemble des Africains d'être connectés au réseau électrique d'ici 2030, conformément à l'ODD n°7. Néanmoins, la première phase du projet ne sera achevée qu'en 2023, et le marché ne sera opérationnel qu'à partir de 2040.
- **Ethiopie – Le G7 appelle à une cessation immédiate des hostilités au Tigré.** Le 13 juin, les membres du G7 ont appelé à la fin immédiate des hostilités dans la région du Tigré en Ethiopie. « Nous sommes profondément préoccupés par le conflit en cours dans la région du Tigré en Ethiopie et les informations faisant état d'une tragédie humanitaire majeure en cours », a déclaré un communiqué publié à l'issue d'un sommet des dirigeants en Grande-Bretagne. « Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités, à un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones et au retrait immédiat des forces érythréennes », alors que le conflit dure désormais depuis novembre 2020.

- **Tanzanie – Prêt concessionnel de 130 M€ de l'AFD pour développer l'énergie photovoltaïque.** L'accord de prêt a été signé à Dodoma le 11 juin par le secrétaire permanent du ministère des Finances et de la Planification, l'ambassadeur de France en Tanzanie et la directrice pays de l'AFD. Les fonds seront alloués pour financer la construction d'une centrale solaire d'une capacité de 150 MW dans le district de Kishapu (région de Shinyanga), d'une part, et la modernisation du réseau de distribution d'électricité pour réduire le taux de perte, d'autre part. Le projet débutera en mars 2022 et durera un an. Il vise à augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique du pays qui dépendait en 2019 à 65,7 % du gaz, 31,4 % des ressources hydrauliques, 1,6 % des importations, 1,1 % des combustibles liquides et 0,2 % de la biomasse.
- **Rwanda – La Banque Mondiale approuve un prêt de 150 MUSD pour soutenir la reprise des entreprises rwandaises.** La Banque Mondiale (BM) a approuvé, ce mardi, un prêt de 150 MUSD (dont 25 MUSD de dons) pour soutenir la relance post Covid-19 rwandaise. Ce prêt fait partie d'un programme de 500 MUSD que la Banque Mondiale s'était engagée à mettre en place en 2021 (incluant également le déploiement de vaccins, la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de l'inclusion numérique). Les 150 MUSD seront destinés au projet *Access to Finance for Recovery and Resilience* (AFFIRR) dont l'objectif est de faciliter l'accès au financement pour les entreprises ayant été affectées par la pandémie. Il s'agirait notamment de refinancer leurs dettes, de maintenir leur fonds de roulement et de soutenir les investissements en faveur de la création de business modèles plus résilients. Pour cela, les entreprises, les institutions financières participantes et les agences gouvernementales bénéficieront d'une assistance technique ciblée qui leur permettra d'optimiser l'utilisation du *Economic Recovery Fund* lancé par le gouvernement en juin 2020 pour soutenir la reprise post Covid-19. En effet, le projet AFIRR se veut être une contribution à ce plan et fournit des instruments qui devraient renforcer l'écosystème de relance existant.
- **Somalie, Kenya – Le Kenya annonce la réouverture de son ambassade en Somalie.** A l'invitation du gouvernement somalien, le ministère des Affaires étrangères kényan a annoncé, le 15 juin 2021, sa volonté de rouvrir son ambassade à Mogadiscio, fermée en décembre 2020. L'ambassadeur somalien au Kenya devrait également revenir à Nairobi prochainement. Cette décision fait suite à la réouverture de l'espace aérien kényan aux avions somaliens début juin. Pour rappel, les deux pays conservent plusieurs points de désaccord, dont l'interdiction d'importation de khat kényan par la Somalie, la possible fermeture des camps de réfugiés de Dadaab et Kakuma ainsi que le différend des deux pays à la Cour de Justice Internationale concernant la délimitation de leurs zones maritimes respectives (ZEE).
- **Madagascar – Présentation de projets d'infrastructures en réponse aux problématiques du sud du pays.** Le Président de la République de Madagascar, Andry Rajoelina, a annoncé, dans le cadre d'un colloque pour l'émergence du Sud de Madagascar, la mise en œuvre prochaine de projets d'infrastructures pour répondre aux problématiques de développement de cette région. Parmi les projets annoncés, peuvent être soulignés les projets de réhabilitation de routes nationales (RN13 et RN 12a), la construction de trois pipelines ainsi que d'une usine d'ensilage d'eau. D'autres projets ont également fait l'objet d'annonces : dans le secteur de l'énergie avec l'installation de centrales solaires, dans le domaine de la santé avec la construction d'un hôpital et d'un centre de réhabilitation nutritionnelle, sur l'agriculture avec l'aménagement de surfaces dédiées à la culture du manioc.

## Actualités agricoles

---

- **Kenya – Le gouvernement consacrera 685 MUSD à l'agriculture en 2021/2022.** L'exécutif a décidé d'augmenter de 15% (+10 Mds KES) le budget consacré au secteur agricole en 2021/22 en portant le montant total à 73,9 Mds KES (soit 685 MUSD ou 576 M€). Pour ce nouvel exercice, l'accent sera mis sur le secteur de l'élevage et de la pêche, en renforçant notamment l'aquaculture pour réduire la dépendance aux captures réalisées dans le lac Victoria. Dans le secteur de l'élevage, les soutiens porteront sur plusieurs projets de développement de chaînes de valeur, de commercialisation des produits et d'amélioration de la résilience des éleveurs face au changement climatique. Pour mémoire, le secteur agricole compte pour 37% du PIB et représente 54% de l'emploi au Kenya.

- **Ouganda – La fièvre de la vallée du Rift tue 4 personnes à Kiruhura.** Quatre personnes ont succombé à la fièvre de la vallée du Rift (FVR) qui s'est récemment déclarée dans le district, ont confirmé les autorités. La fièvre de la vallée du Rift est une fièvre hémorragique virale aiguë qui provoque des maladies chez les animaux (bovins, buffles, moutons, chèvres et chameaux). La plupart des personnes atteintes de la FVR ne présentent aucun symptôme ou souffrent d'une maladie bénigne accompagnée de fièvre, de faiblesse, de douleurs dorsales et de vertiges. Selon un vétérinaire du district de Kiruhura, les vaccins seraient actuellement en rupture de stock.
- **Madagascar – La journée mondiale de l'océan met en lumière la pêche illicite.** La journée mondiale de l'océan s'est tenue le mardi 8 juin. A cette occasion, le Centre de fusion d'information maritime (CFIM) a signalé que 17 cas de pêche illégale, non reportée et non déclarée (pêche INN) ont été enregistrés dans les zones économiques exclusives (ZEE) de Madagascar en 2020. Au total, 9 095 kg de produits halieutiques ont été capturés illégalement. Les concombres de mer sont les plus convoités (3 300 kg), suivis des requins (2 616 kg) et des crevettes (1 544 kg). Les pêches en question ne respectent pas la saison de pêche, utilisent des engins prohibés ou sont effectuées sans permis. Selon la Banque Mondiale, Madagascar a perdu 500 MUSD en pêche INN en 2018.
- **Madagascar – Le Projet d'agriculture durable par une approche paysage (PADAP) poursuit sa 4<sup>ème</sup> année de réalisation.** Le Projet d'agriculture durable par une approche paysage (PADAP) vise à préserver les ressources naturelles de Madagascar, tout en optimisant les secteurs productifs. Se déroulant sur la période 2017 à 2022, il est cofinancé à hauteur de 107 MUSD par l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale (BM) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). A Izafo (Analanjirifo), il a déjà permis la réhabilitation de 39 barrages, l'ouverture de 42 km de canaux d'irrigation et le renforcement de 3 750 m de canaux existants. Ces opérations, qui ont coûté 2,2 M€, font partie d'un panel d'opérations prévues dans les paysages de Marovoay (Boeny), Bealanana (Sofia), d'Andapa (Sava), d'Izafo et Soanierana Ivongo (Analanjirifo).
- **Maurice – Le Joint Negotiating Panel prépare la campagne sucrière 2021.** Les membres du *Joint Negotiating Panel* (JNP) se sont réunis le 8 juin pour dégager la stratégie de la campagne sucrière 2021 démarrant le 14 juin. Selon Lall Deonath, président de l'Artisans and General Workers Union, les prévisions de production de production avoisinent les 300 000 T de sucre, contre 280 000 T en 2020, grâce au climat favorable. Cependant, après 3 ans de négociations pour une hausse de 20% des salaires, le syndicaliste affirme que les conditions de travail ne s'améliorent pas. En outre, le rapport de la Banque Mondiale (BM) sur la réforme de l'industrie prévu pour janvier 2021 se fait attendre. Il doit servir de base de dialogue entre le ministère de l'Agro-industrie et les industriels du secteur.
- **Comores – Signature de 2 conventions pour un montant de 19,7 M€ dans le cadre du plan de développement France-Comores signé en 2019.** La France et les Comores ont procédé le 11 juin, à Moroni, à la signature de 2 conventions pour le développement des Comores. Il s'agit du projet d'appui au développement des filières d'exportations et au développement rural (AFIDEV) pour un montant de 14,84 M€, visant plus particulièrement les filières de rente (girofle, vanille et Ylang-Ylang) et le projet d'appui au renforcement des partenariats avec les diasporas entrepreneuriales comoriennes représentant un montant de 4,88 M€. Ces deux projets sont financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et s'inscrivent dans le cadre du plan de développement France-Comores signé en juillet 2019 pour un montant total de 150 M€.
- **Comores – L'ONG Dahari intensifie son action pour le développement agricole.** L'ONG Dahari agit en faveur de l'agriculture, de la pêche et de la biodiversité aux Comores. Son rapport d'activité de l'année 2020 a été publié ce mercredi 9 juin. L'organisation aurait réuni près de 661 000 € auprès de l'Union Européenne (46% de la somme), Bangor University (15%) ou encore l'ambassade de France aux Comores (2%). Codirigée par Hugh Doulton et Misbahou Mohamed, elle s'est notamment mobilisée pour l'accompagnement des agriculteurs comoriens. En 2020, elle a soutenu 2 762 producteurs dans la culture des bananiers, maniocs, patates douces, taros et ignames. Près de 10 500 semences de bananiers et 35 000 boutures de manioc et de patate douce ont été distribuées à Ndzuani et à Ngazidja.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Kenya Breweries Ltd investira 1 Mds KES (7,8 M€) dans une nouvelle ligne de production de spiritueux.** La fermeture des bars et points de vente de boissons alcoolisées, liée à la COVID-19, a grandement affecté le secteur sur les derniers mois. Si l'industrie de la bière a été grandement touchée, le segment des spiritueux a mieux résisté. La société Kenya Breweries Limited (KBL), l'une des principales filiales de *East African Breweries* (EABL), leader du marché de la bière en Afrique de l'Est, compte ainsi investir 1 Mds KES dans l'extension de ses capacités de production et de stockage de spiritueux. Avec cette nouvelle ligne de production, l'entreprise compte renforcer la production de ses marques traditionnelles comme le rhum *Captain Morgan* (dont la production a débuté en 2017) ou ses marques plus récentes comme *Smirnoff Red Vodka* et *Gilbey's* afin de toucher notamment les nouveaux consommateurs.
- **Ethiopie – Le groupe Soufflet démarre la production de sa nouvelle usine.** Le groupe français Soufflet a annoncé le 14 juin la mise en service de sa nouvelle malterie en Ethiopie, près d'Addis Abeba. Représentant un investissement total de 70 M€, la 28<sup>ème</sup> malterie du groupe, et la 1<sup>ère</sup> en Afrique, est dimensionnée pour produire aujourd'hui 60 000 T de malt et 110 000 T « à terme ». L'usine s'approvisionne, à près de 70 %, avec de l'orge produit localement, avec l'ambition de passer « rapidement » à 100 %. Pour cela, le groupe accompagne le développement agricole, technique et commercial des régions. Le double objectif est d'améliorer les rendements des exploitations et de connecter les agriculteurs au marché. Avec ses 110 millions d'habitants, l'Ethiopie représente un marché prometteur pour le développement du secteur brassicole. En janvier 2021, c'est l'entreprise Boormalt Ethiopia, filiale du groupe français AXEREALES, qui avait également lancé la production de malt sur son site de Debre Birhan en région Amhara.
- **Tanzanie – Le groupe industriel Bakhresa démarrera la première phase de son projet agro-sucrier en juin 2022.** Le groupe industriel *Said Salim Bakhresa Group of Companies* (SSBG) débutera d'ici juin 2022 l'exploitation de 2 000 ha de canne à sucre et la transformation dans sa nouvelle usine de *Bagamoyo Sugar*. L'investissement représente un total de 100 MUSD et devrait permettre de produire 30 à 35 000 T de sucre et générer près de 1 000 emplois. Les capacités de production seront progressivement renforcées pour atteindre à terme 100 000 T de sucre, pour un investissement total de 300 MUSD. Cette annonce intervient alors que la compagnie *Ilovo Sugar Africa* vient d'annoncer la construction d'une unité de production de plus de 270 000 T. A horizon 2025, les autorités tanzaniennes souhaitent atteindre une production annuelle de 700 000 T de sucre pour couvrir les besoins croissants du marché local.

\*\*\*\*\*

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur** : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright** : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique Régional de Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité** : Le Service Economique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email** : [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*